



Adaptalia Métiers Santé

Cabinets dentaires - IDCC: 1619

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)			
Frais de séjour			
Frais de séjour dans un établissement conventionné	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Honoraires			
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR
Forfait journalier hospitalier	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait
Forfait actes lourds	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Chambre particulière			
Chambre particulière (par jour)	30 euros	50 euros	50 euros
Lit d'accompagnement			
Lit d'accompagnement d'un enfant de moins de 16ans (par jour)	-	50 euros	50 euros
Hospiway			
<p>Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospiway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.</p>	Oui	Oui	Oui
SOINS COURANTS			
Maternité			
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	-	300 euros	400 euros
Honoraires médicaux			
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
20 euros	40 euros
15 euros	30 euros
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : <https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/>



Adaptalia Métiers Santé

Cabinets dentaires - IDCC: 1619

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
Imagerie médicale			
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire			
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Honoraires paramédicaux			
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Médicaments			
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Moyens contraceptifs prescrits et non pris en charge Sécurité Sociale (forfait global par année civile)	-	-	-
Matériel médical			
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Prévention			
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽¹⁾
Dépistage Hépatite B	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique, avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	30 euros	30 euros	30 euros
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé publique, par année civile	200 euros	200 euros	200 euros
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un médecin (cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	100 euros	100 euros	100 euros
Vaccins prescrits par un médecin non pris en charge par la Sécurité sociale dans les conditions prévues par leur autorisation de mise sur le marché (par année civile)	-	190 euros	190 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
35 euros	50 euros
100 % BR	200 % BR
Oui ⁽²⁾	Oui ⁽²⁾
100 % BR	200 % BR
20 euros	40 euros
-	-
-	-
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Cabinets dentaires - IDCC: 1619

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
Autres postes			
Frais de Transports	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Médecines non conventionnelles			
Médecine douce réalisée par un praticien disposant d'un numéro ADELI, RPPS ou FINESS (par année civile)	-	30 euros par séance ⁽³⁾	50 euros par séance ⁽³⁾
Téléconsultation			
La Téléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter un médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la France : 36 33 / Depuis l'étranger : +33 1 55 92 27 54	Oui	Oui	Oui
My Easy Santé			
Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui
AIDES AUDITIVES			
Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020			
Equipements de classe 1 ou 2	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Aides auditives à partir du 1er janvier 2021			
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	400 euros - MR	800 euros - MR	1200 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1400 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
10 euros par séance ⁽⁴⁾	20 euros par séance ⁽⁴⁾
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
400 euros	800 euros
300 euros	300 euros
100 % BR	200 % BR



Adaptalia Métiers Santé

Cabinets dentaires - IDCC: 1619

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
DENTAIRE			
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Soins (hors 100% Santé)			
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)	-	150 euros	320 euros
Prothèses (hors 100% Santé)			
Prothèses à tarifs limités (dans la limite de 100% PLV-MR)	125 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Prothèses à tarifs libres	125 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Orthodontie			
Orthodontie prise en charge	125 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs)	-	-	-
Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale			
Pilier de bridge sur dents saines (par dent, dans la limite de 3 dents par an)	-	150 euros	320 euros
Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale			
Implants dentaires (par dent, dans la limite de 3 implants par an)	-	340 euros	380 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 euros	160 euros



Adaptalia Métiers Santé

Cabinets dentaires - IDCC: 1619

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
OPTIQUE			
Verres et monture			
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	200 euros - MR	250 euros - MR	300 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	200 euros - MR	350 euros - MR	450 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	200 euros - MR	450 euros - MR	600 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
Autres postes Optique			
Lentilles de contact correctrices prises en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR
Lentilles de contact correctrices non prises en charge par la Sécurité sociale (y compris jetables) (forfait global par an)	-	100 euros	200 euros
Opération de la myopie ou de l'hypermétropie (par an, par œil et par bénéficiaire)	-	450 euros	600 euros
Itelis			
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
-	-
100 % BR	200 % BR
50 euros	100 euros
200 euros	400 euros
-	-

(1) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (2) selon le poste auquel il est rattaché (3) Spécialités prises en charge: Acupuncture, Ostéopathie, Chiropractie dans la limite de 3 séances (4) dans la limite de 3 séances

Document non contractuel

AXA France Vie. Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex. • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuille 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1 *, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).